



Les dernières nouvelles du quartier de Prélaz-Valency!

La musique adoucit les mœurs dit-on... Dans tous les cas, elle permet sûrement la rencontre de l'autre, des autres. Elle est plaisir et joie. Un nombre important de personnes chantent sous la douche, jouent d'un instrument, font partie d'une chorale ou d'un groupe musical. La majorité d'entre nous écoute de la musique, se rend dans les salles – un peu moins ces temps... – pour assister à un concert classique, folklorique ou de jazz.

De nombreux enfants assistent à des cours ou apprennent un instrument.

C'est particulièrement le cas dans notre quartier, puisque nous avons la chance d'avoir une école de musique – l'école de musique de la Ville de Lausanne – plusieurs chœurs, une fanfare qui répète dans les locaux de l'école. Quelques jeunes se lancent dans le rap, certains y réussissent même! Les tout-petits ont l'oreille attentive aux sons du djembé. Une stagiaire de la Fondation Clémence a créé une chanson en relation avec les aînés qu'elle rencontre. Le centre socioculturel prépare un lieu de rencontre parents-enfants avec, comme média, le chant et la musique.

C'est de tout cela que nous vous parlons dans ce numéro de printemps. De quoi, nous l'espérons, sor-

tir de la morosité de cette période!

En parlant de morosité, et pour changer de sujet, nous avons quelques inquiétudes quant à la suite de la parution de votre journal: nous avons eu la chance, durant les 2 premières années, de bénéficier d'une queue de budget



du contrat de quartier. Mais ces Fr. 10'000.- seront épuisés à la sortie du numéro que vous avez sous les yeux. Nous nous sommes donc adressés à la ville de Lausanne, particulièrement au Secrétariat Enfance, Jeunesse et Quartiers pour chercher à pérenniser ou tout au moins à assurer les prochains 2 ans. Nous avons reçu la somme de Fr. 4000.-. Ce montant nous a per-

mis d'envoyer une demande à la Loterie romande qui nous a malheureusement répondu négativement. Nous poursuivons donc les démarches pour trouver les moyens qui nous permettront d'assurer les frais de fonctionnement durant 2 ans. La majorité des coûts sont ceux de l'impression des 800 exemplaires du journal permettant une distribution à la centaine d'abonnés qui apprécient le papier, ainsi qu'aux institutions – Fondation Clémence, Centres de vie infantine, appartements protégés, APEMS et autres qui le transmettent à leurs usagers. Nous le laissons, lorsque cela est possible, dans les commerces et bistrotts. Tout le reste du travail – interviews, administration générale, envois, mise en page – est assuré bénévolement. Nous vous tiendrons donc au courant de nos démarches pour la suite.

Nous souhaitons aussi, pour mieux répondre à vos préoccupations, ouvrir une rubrique «La parole est à vous». Vos textes, respectueux des règles du «vivre ensemble» et du lien social, relatant des préoccupations du quartier et comportant un maximum de 2500 signes, sont bienvenus.

A vos plumes!

Gérald Progin

La musique à la clé	p. 2	Enseigner la musique à Prélaz	p. 9
Un rappeur multi-talents	p. 4	Une vie dédiée à la musique	p. 10
Le Steinway blanc	p. 5	Le rap à Nasko2pz	p. 11
Laisse-moi te dire...	p. 7	Chantons, dansons le français	p. 13
Du chœur au ventre	p. 8	C'est pas du pipeau!	p. 14